

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26026**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Comptabilité Contrôle Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président de l'Université de Bordeaux, Recteur de Bordeaux, Chancelier des Universités, Université de Bordeaux

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314p Organisation des services comptables et de gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

*\* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

L'Expert-comptable :

- Organiser, vérifier et réviser les comptabilités
- Effectuer des travaux juridiques, économiques, statistiques et sociaux, pour le compte de ses clients
- Réaliser des missions d'examen limité (simple vérification des comptes), des missions de vérification des comptes annuels (vérification plus approfondie) et des missions d'audit
- Exercer des missions convenues, telles que travaux pour les groupes, travaux pour les associations, contrôle des comptes des partis et des candidats politiques et des missions de conseil (conseil en gestion, conseil en investissement, optimisation du patrimoine)

Le Commissaire aux comptes :

- Être chargé d'une mission légale et d'ordre public : contrôler la sincérité et la régularité des comptes annuels, réaliser un audit comptable et financier
- Révéler au Procureur de la République, les faits délictueux commis au sein de la société et découverts au cours de différentes investigations
- Déceler des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation et lance la procédure d'alerte, s'il y a lieu
- Communiquer le résultat de ses investigations aux dirigeants sociaux (les contrôles et les vérifications auxquels il a procédé, les modifications proposées pour les méthodes d'évaluation, les irrégularités découvertes) et aux associés (établir et présenter un rapport général relatant l'accomplissement de la mission générale, et un rapport spécial sur les conventions conclues entre la société et ses dirigeants, dans le cadre de la procédure d'alerte, sur certaines opérations particulières - fusions, réduction du capital,...)
- Pouvoir aussi avoir des missions spécifiques : commissaire à la fusion, à la scission, à la transformation

*\* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Contrôler la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers des structures
- Identifier et révéler les irrégularités ou les inexactitudes repérées lors d'enquêtes ou de vérifications
- Effectuer le suivi (provision sur charges, encours,...) de risques financiers (gestion actif-passif, marché, crédit) d'une structure
- Procéder au développement ou à la mise à jour d'un système d'information, d'outils informatiques et à la simplification de processus de traitement internes d'une structure
- Valider des cotations (coût de revient,...) réalisées en interne et produire des tableaux de bord pour l'analyse des résultats
- Suivre des entreprises en difficulté et élaborer des recommandations en fonction de l'analyse d'indicateurs (plans de trésorerie, marges mensuelles,...)
- Proposer et mettre en place des protocoles lors de plans de redressement, de réorganisations, de restructurations,... pour une structure et en réaliser le suivi
- Réaliser des audits (recherches de documents comptables, contrôle des règles de fonctionnement pratiquées, rencontre des collaborateurs impliqués dans le processus,...) procéder à la préparation de budgets, au suivi des résultats par unité, produit ou marché, à l'identification des écarts et des causes
- Animer des organes de contrôle externes (commissaires aux comptes, contrôleur de gestion,...) et mettre en place une structure d'audit comptable interne
- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger une structure

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

*\* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Conseil
- Études
- Mission légale d'examen des comptes
- Révision contractuelle
- Sociétés de capitaux

*\* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Analyste financier
- Auditeur
- Commissaire aux comptes
- Contrôleur de gestion
- Expert-comptable
- Responsable comptable
- Responsable notes comptables

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

M1206 : Management de groupe ou de service comptable

**Réglementation d'activités :**

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

L'octroi du diplôme Master Comptabilité Contrôle Audit s'effectue après une formation en 4 semestres.

À l'Université de Bordeaux :

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Parcours Formation Initiale : il faut suivre le Master 1 Comptabilité Contrôle Audit pour y accéder
- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

Une sélection des candidats est effectuée sur dossier à l'issue des deux premiers semestres, puis par entretien avec un jury qui peut être composé du Responsable de la formation et d'enseignants ou de professionnels de la discipline.

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

**Master 1 Comptabilité Contrôle Audit** - Parcours obligatoire en Formation Initiale

**SEMESTRE 1**

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Serious Game (crédits : 1 - volume horaire total : 18h)
- UE 1.1.2 : Comptabilité financière approfondie (crédits : 6 - volume horaire total : 54h)
- UE 1.1.3 : Gestion juridique, fiscale et sociale (crédits : 5 - volume horaire total : 54h)
- UE 1.1.4 : Principes de contrôle de gestion (crédits : 6 - volume horaire total : 54h)
- UE 1.1.5 : Finance (crédits : 5 - volume horaire total : 54h)
- UE 1.1.6 : Management des systèmes d'information (crédits : 4 - volume horaire total : 30h)
- UE 1.1.7 : Anglais de spécialité - Comptabilité et Contrôle (crédits : 3 - volume horaire total : 10h)

**SEMESTRE 2**

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : Comptabilité et fiscalité des groupes (crédits : 3 - volume horaire total : 54h)
- UE 2.1.2 : Normes comptables internationales et introduction à l'audit (crédits : 3 - volume horaire total : 36h)
- UE 2.1.3 : Gestion juridique et fiscale approfondie (crédits : 3 - volume horaire total : 54h)
- UE 2.1.4 : Management et contrôle de la performance (crédits : 3 - volume horaire total : 24h)
- UE 2.1.5 : Systèmes d'information comptables et financiers (crédits : 3 - volume horaire total : 24h)
- UE 2.1.6 : Stratégie financière (crédits : 3 - volume horaire total : 24h)
- UE 2.1.7 : Anglais de spécialité (crédits : 3 - volume horaire total : 10h)
- UE 2.1.8 : Méthodes et recherche en CCA (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)
- UE 2.1.9 : Conduite d'entretien et communication interne (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)
- UE 2.1.10 : Stage (crédits : 3 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.1 ; UE 1.1.7 et UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.10)
- Rapport écrit et soutenance orale pour l'UE 2.1.10 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.10, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note de l'UE 2.1.10 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit* :

### **Mention Management et Administration des Entreprises - Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires -**

Parcours recommandé en Formation Continue

#### SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

- UE 1.1.1 : Introduction au management (crédits : 3 - volume horaire total : 7h)
- UE 1.1.2 : Contexte économique et social régional (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.3 : Droit de l'entreprise et des affaires (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.4 : Management d'équipe (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.5 : Comptabilité financière (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)
- UE 1.1.6 : Comptabilité analytique et contrôle de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.7 : Information et systèmes d'information (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.8 : Entrepreneuriat (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 1.1.9 : Management international (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

#### SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

- UE 2.1.1 : Finance d'entreprise (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)
- UE 2.1.2 : Gestion du personnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.3 : Gestion de production (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.4 : Marketing opérationnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.5 : Management stratégique (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)
- UE 2.1.6 : Simulation de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)
- UE 2.1.7 : Rapport de stage ou mémoire professionnel (crédits : 5 - volume horaire total : 7h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.7)
- Rapport écrit pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique
- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20
- Validation des semestres :
  - o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20
  - o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :
    - 1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.7, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20
    - 2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20
    - 3) La note de l'UE 2.1.7 est égale ou supérieure à 10/20
- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :
  - o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien
  - o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit* :

#### SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Difficultés des entreprises (crédits : 3 - volume horaire total : 20h)

UE 1.1.2 : Analyse comptable, juridique et fiscale approfondie (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.3 : Audit légal et opérationnel des sociétés et des groupes (crédits : 6 - volume horaire total : 30h)

UE 1.1.4 : Analyse comptable et financière des groupes en CRC et IFRS (crédits : 6 - volume horaire total : 30h)

UE 1.1.5 : Analyse et audit des Systèmes d'Information Comptables et financiers (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

UE 1.1.6 : Problèmes économiques contemporains (crédits : 6 - volume horaire total : 30h)

UE Optionnelles - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 1.2.1 : Méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

UE 1.2.2 : Projets tuteurés (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.1.1 : Mémoire de recherche (crédits : 30 - volume horaire total : /)

UE 2.1.2 : Professionnalisation (crédits : 30 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.4 ; UE 1.2.1 ou UE 1.2.2 selon le régime de la session unique

- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception des UE 2.1.1 ou UE 2.1.2)

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.1.1 ou UE 2.1.2 selon le régime de la session unique

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	* Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	* <i>Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :</i> Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs, de personnes ayant une activité principale autre sur l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : * <i>Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :</i> - Certification reconnue en équivalence : équivalence partielle (niveau maximal) avec le DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion) et le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion)	Convention avec l'Institut Supérieur de Comptabilité, Audit, Finance de Casablanca, Maroc, janvier 2008

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

#### Autres sources d'information :

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41089/312401/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20CCA.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41089/312401/version/1/file/2016_03_10_M1%20CCA.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M1%20DPGA%20FC.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016_03_10_M1%20DPGA%20FC.pdf)

[http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41090/312405/version/1/file/2016\\_03\\_10\\_M2%20CCA.pdf](http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41090/312405/version/1/file/2016_03_10_M2%20CCA.pdf)

<http://www.u-bordeaux.fr/colleges-et-departements/college-droit-science-politique-economie-et-gestion/iae-bordeaux>

<http://www.u-bordeaux.fr>

#### Université de Bordeaux

#### Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde ( 33) [Bordeaux]

Université de Bordeaux

351 Cours de la Libération

33405 Talence Cedex

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

- Institut Supérieur de Comptabilité, Audit, Finance (ISCAF) de Casablanca (Maroc)

#### Historique de la certification :

\* *Parcours Master 2 Comptabilité Contrôle Audit :*

- Création du DESS Sciences Comptables Approfondies

- Changement de dénomination en DESS Comptabilité Contrôle Audit

- Changement de dénomination en Master 2 Comptabilité Contrôle Audit

**Certification précédente :** COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Comptabilité et Contrôle)